





# REGLEMENT PARTICULIER


## 2<sup>ème</sup> TDJ du Lugdunum (GSL Villeurbanne) TDJ n° 2 du GPDJ 8 et 9 Novembre 2014





 Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton édictées par la FFBaD. Le présent règlement complète le règlement général des compétitions ainsi que le règlement particulier du Grand Prix Départemental Jeunes. La participation au tournoi implique l'acceptation de tous les articles de ce règlement. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.


 Le juge-arbitre sera Olivier MARTIN du club de Corbas (EBC 69).


 Le tournoi est autorisé par la FFBaD autorisation n° 14.RA.69/Ti.D.J/001, et ouvert à tous les licenciés FFBaD du Rhône, dans les catégories Poussin, Benjamin, Minime et Cadet, classés ou non.


 Tous les joueurs participant au tournoi doivent être en règle avec la FFBaD et doivent être en possession de leur licence fédérale.


 Les joueurs peuvent s'inscrire dans une catégorie d'âge (de sa catégorie ou supérieure) par journée, mais ne peuvent pas disputer 2 tableaux identiques. Les tableaux SH et SD sont ouverts aux catégories Minime et Cadet et les tableaux DH et DD aux catégories Poussin et Benjamin. Les tableaux pourront être divisés en plusieurs catégories (Elite, Espoir, Open) suivant le nombre d'inscrits (cf règlement GPDJ). Les matchs des catégories Minime et Poussin se joueront le samedi 8 Novembre 2014 et les matchs des catégories Cadet et Benjamin le dimanche 9 Novembre 2014.


 Les têtes de séries et le positionnement dans les différents tableaux (Elite, Espoir Open) seront désignés par le juge-arbitre et le comité d'organisation à l'aide du CPPP de la FFBaD le jour du tirage au sort le 02 Novembre 2014.


 Les inscriptions devront être réalisées de préférence sur <http://www.badnet.org> ou par mail à [bad.lugdunum+tdj@gmail.com](mailto:bad.lugdunum+tdj@gmail.com) avant le **31 octobre 2014**, le règlement est à envoyer à l'adresse suivante : « Marc WARENGHEM – 7 rue Maurice MOISSONNIER – 69120 VAULX-EN-VELIN ». Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.


 Les tableaux seront constitués avec une 1<sup>ère</sup> phase en poules, suivie d'une 2<sup>ème</sup> phase en élimination directe ou d'une poule unique de 5 selon les séries. **Le comité d'organisation, en accord avec le juge arbitre, se réserve le droit de modifier les poules et/ou tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.**


 L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés à tout moment par décision du juge-arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être annoncés avec 1 heure d'avance au maximum sur l'horaire prévu.


 Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.


 L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra en informer le juge-arbitre avant son premier match du tournoi.


 Tout joueur sous le coup d'une sanction disciplinaire ou suspendu par la FFBaD ne peut s'inscrire à ce tournoi. Il est seul responsable des risques qu'il encoure en cas de non respect de ce point.


 Tout joueur devra, **dès son arrivée**, se présenter à la table de pointage.


 Le temps de repos minimum entre deux matches est fixé à 20 minutes. (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Le temps de repos pourra être réduit avec l'accord du responsable du joueur. Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.


 Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler au juge-arbitre. Il le fera néanmoins sous sa propre responsabilité et sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match. Les joueurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou d'un responsable du club.


 Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Les arbitres ou Top Gones souhaitant officier sont invités à se faire connaître auprès du juge arbitre. Cependant, en cas de litige, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre pour résoudre le problème existant. .


 Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, boissons, serviette, ...). Les joueurs auront le droit de quitter le terrain uniquement lors des pauses à 11 et entre chaque set.


 Les volants sont à la charge des joueurs durant toute la durée de la compétition. En cas de litige, les volants retenus seront ceux mis en vente dans la salle à savoir les « Babolat Aéroflex Pro ».

 Après l'annonce de leur match, les joueurs auront 3 minutes pour se préparer et effectuer le test des volants. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 3 minutes pourra être disqualifié par le juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.


 Le plateau de jeu est réservé au juge-arbitre, aux organisateurs, et aux joueurs. La structure du gymnase ne permettant pas d'installer des chaises de coach, le coaching n'est pas autorisé entre les points, mais sera possible à la pause des 11 points et entre les sets, en respectant la limite de 2 personnes par demi-terrain.


 Tout volant touchant une infrastructure fixe sera annoncé « let » au service une fois et « faute » en cours de jeu.


 Le Groupe Sportif Lugdunum de Villeurbanne décline toute responsabilité en cas de vol, perte, d'incident ou d'accident en dehors des matchs.

 Il est demandé d'être vigilant quant à la propreté de la salle (vestiaires, douches, toilettes, utilisation des poubelles).

 Tout joueur déclarant forfait après la date du tirage au sort devra justifier de ce dernier par courrier auprès de la CRA (Ligue Rhône Alpes badminton - 37, route du Vercors - 38500 St Cassien ou [liguebad.ra@gmail.com](mailto:liguebad.ra@gmail.com) ) au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition sous peine de sanction fédérale.

 Les convocations seront transmises par courriel aux responsables des clubs (via l'adresse indiquée lors de l'inscription sur Badnet).

 **Contestations** : Toute contestation durant un match devra être présentée au juge-arbitre par le joueur concerné. **Dans tout autre cas, seul le responsable d'un club** pour le jour du tournoi pourra contester auprès du juge-arbitre. Toute contestation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

 Un photographe arpentera le gymnase pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi. Tout joueur inscrit donne autorisation, de façon tacite, à la diffusion de son image à titre gratuit, sur tous supports. Dans le cas contraire il devra impérativement en informer la direction du tournoi.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions du juge-arbitre.

Olivier MARTIN  
Juge-Arbitre

